







L'Institut de Formation des Masseurs Kinésithérapeutes EN CHIFFRES - ANNEE 2022



20 Places



6.13 %

Taux sélectivité

(Nombre places /Nombre de candidats)



0 %

Taux d'interruption

87.50 %

Passage 2e année en 3e année



Passage 3^e année en 4^e année





Satisfaction

90 % Etudiants satisfaits de leur stage

84 % Terrains de stage satisfaits de la relation avec l'institut

88 % Intervenants vacataires satisfaits de l'atteinte des objectifs pédagogiques et de l'organisation générale des interventions

96 %

Passage 4^e année en 5^e année



100 %

Diplômés en 5^e année (sur le nombre de présentés)



100 % d'insertion professionnelle dans les 6 mois

« Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+) »







